

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le jeudi 21 mars 2024 à vingt heures trente, le CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par lettre du 15 mars 2024 transmise de manière dématérialisée ou, si les conseillers municipaux en font la demande, adressée par écrit à leur domicile ou à une autre adresse, s'est réuni salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Patrick PÉNIGUEL, Maire.

Tous les membres étaient présents à l'exception de Mesdames Magali BARBOT, Amandine DELEBARRE, Nathalie MONTIÈGE et de Messieurs Cédric BARBIN et Martin GÉRAULT.

Madame Marinette BURLETT et Messieurs Étienne CAMPENS et Franck KERZERHO étaient excusés.

Monsieur Olivier RICHEFOU, arrivé en séance à 20h40, n'a pas participé au vote de la délibération n° DE2024_03_21_01 et a participé aux votes des délibérations n° DE2024_03_21_02 à DE2024_03_21_20.

Date de convocation	15 mars 2024
Date d'affichage	15 mars 2024
Date d'affichage de la délibération	26 mars 2024

Pouvoirs :

Madame Marinette BURLETT à Monsieur Patrick PÉNIGUEL

Monsieur Étienne CAMPENS à Monsieur Ludovic PLESSIS

Monsieur Franck KERZERHO à Monsieur Mickaël LE STUNFF

En application des dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de séance demande au CONSEIL MUNICIPAL de bien vouloir l'autoriser à se faire assister de Madame Stéphanie DESMOTS, Directrice Générale des Services.

Madame Nathalie FOURNIER-BOUDARD, Adjointe au Maire, a été désignée Secrétaire de Séance, fonction qu'elle a acceptée.

DE2024_03_21_10

AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023 SUR L'EXERCICE 2024

- BUDGET GÉNÉRAL

- BUDGET MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

- BUDGET COMMERCES DU CENTRE-VILLE

- BUDGET LOTISSEMENTS

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'affectation des résultats de l'exercice 2023 pour chaque budget tels que présentés ci-après :

BUDGET GÉNÉRAL

Résultat d'exécution de fonctionnement

Exercices antérieurs	A	426 296,92 €
Exercice arrêté	B	975 960,73 €
Résultat (A+B)	C	<u>1 402 257,65 €</u>

Besoin de financement de la section d'investissement

Exercices antérieurs		801 330,41 €
Exercice arrêté		- 1 412 581,56 €
	D	<u>- 611 251,15 €</u>
Dépenses Restes à réaliser		368 295,19 €
Recettes Restes à réaliser		264 843,87 €
Résultat Restes à réaliser	E	<u>- 103 451,32 €</u>
BESOIN À COUVRIR (D+E)	F	<u>714 702,47 €</u>

Affectation

Affectation en déficit reporté 001 (dép.investissement)	611 251,15 €
Affectation en réserves compte 1068 (rec.investissement)	714 702,47 €
Affectation en excédent reporté 002 (rec.fonctionnement)	687 555,18 €

BUDGET MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Résultat d'exécution de fonctionnement

Exercices antérieurs	A	711,84 €
Exercice arrêté	B	73 516,52 €
Résultat (A+B)	C	<u>74 228,36 €</u>

Besoin de financement de la section d'investissement

Déficit n-1		- 107 315,27 €
		<u>40 970,13 €</u>
Solde de la section d'investissement	D	- 66 345,14 €
Dépenses Restes à réaliser		- €
Recettes Restes à réaliser		- €
Résultat Restes à réaliser	E	<u>- €</u>
BESOIN À COUVRIR (D+E)	F	<u>66 345,14 €</u>
affectation complémentaire (le cas échéant)		
TOTAL		66 345,14 €

Affectation

Affectation en déficit reporté 001 (dép.investissement)	66 345,14 €
Affectation en réserves compte 1068 (rec.investissement)	66 345,14 €
Affectation en excédent reporté 002 (rec.fonctionnement)	7 883,22 €

BUDGET COMMERCES DU CENTRE-VILLE

Résultat d'exécution de fonctionnement

Exercices antérieurs	A	3 720,86 €
Exercice arrêté	B	- 1 248,84 €
Résultat (A+B)	C	<u>2 472,02 €</u>

Besoin de financement de la section d'investissement

Déficit n-1		- 79 158,83 €
		<u>55 404,96 €</u>
Solde de la section d'investissement	D	- 23 753,87 €
Dépenses Restes à réaliser		- €
Recettes Restes à réaliser		- €
Résultat Restes à réaliser	E	<u>- €</u>
BESOIN À COUVRIR (D+E)	F	<u>23 753,87 €</u>
affectation complémentaire (le cas échéant)		
TOTAL		23 753,87 €

Affectation

Affectation en déficit reporté 001 (dép.investissement)	23 753,87 €
Affectation en réserves compte 1068 (dép.investissement)	2 472,02 €

BUDGET LOTISSEMENTS

Résultat d'exécution de fonctionnement

Exercices antérieurs	A	367 908,02 €
Exercice arrêté	B	142 415,83 €
Résultat (A+B)	C	<u>510 323,85 €</u>

Besoin de financement de la section d'investissement

Déficit n-1		- 285 111,67 €
		<u>- €</u>
Solde de la section d'investissement	D	- 285 111,67 €
Dépenses Restes à réaliser		- €
Recettes Restes à réaliser		- €
Résultat Restes à réaliser	E	<u>- €</u>
BESOIN À COUVRIR (D+E)	F	<u>- €</u>
affectation complémentaire (le cas échéant)		
TOTAL		- 285 111,67 €

Affectation

Affectation en déficit reporté 001 (dép.investissement)	285 111,67 €
Affectation en excédent reporté 002 (rec.fonctionnement)	510 323,85 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte de gestion de chacun des budgets -principal et annexes- de l'exercice 2023,

Vu l'avis de la commission Finances, réunie le 11 mars 2024

Article 1 : **APPROUVE** l'affectation des résultats tels que présentés.

Article 2 : **MANDATE** Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité.

La secrétaire,

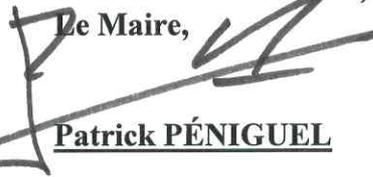


Nathalie FOURNIER-BOUDARD



Pour extrait conforme,

Le Maire,



Patrick PÉNIGUEL

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir.